



## La situation économique et financière de l'Autriche en juin 2014

**L**es deux instituts de conjoncture autrichiens, le WIFO (Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung) et l'IHS (Institut für Höhere Studien) ont tenu leur conférence commune trimestrielle sur l'évolution de l'économie nationale le 26 juin. La conjoncture devrait être légèrement moins dynamique qu'escompté et la croissance, après une faible performance au premier trimestre de +0,2 %, devrait finalement s'établir à +1,4 % cette année selon le WIFO et +1,5 % selon l'IHS. L'écart avec les prévisions de printemps représente 0,3 %. En 2015, la croissance accélérerait pour atteindre +1,7 % selon le WIFO et même +1,9 % selon l'IHS. Elle serait tirée principalement par les exportations, ces dernières étant toutefois moins dynamiques que précédemment prévu (+4,8 % en 2014 contre +5,5 % initialement anticipé). Ces évolutions seraient notamment imputables à la montée des tensions en Ukraine et à la persistance d'éléments de fragilité dans la zone Euro. Les instituts relèvent au demeurant la divergence de performance dans la zone avec une reprise vigoureuse en Allemagne mais le maintien d'une activité faible en France et en Italie. Dans ces circonstances, le chômage en Autriche (au sens d'EUROSTAT) devrait s'établir à 5,2 % à la fin de l'année et 5,3 % en 2015 selon le WIFO mais l'emploi resterait assez dynamique. L'inflation approcherait 2 % au cours des deux années sous revue, un niveau plus élevé que la moyenne de la zone Euro, en raison de la dynamique salariale. La consommation intérieure resterait modérée (+0,8 % en 2014). En dépit de ces éléments, le déficit budgétaire resterait proche des hypothèses du programme de stabilité présenté par le gouvernement à la fin avril et s'inscrirait à -2,8 % cette année (-2,7 % dans le programme). La dette dépasserait légèrement 80 % du PIB en fin de période.

L'événement majeur du mois de juin a sans conteste été l'adoption par le gouvernement le 11 juin d'un paquet législatif de quatre lois en vue de liquider la banque Hypo Alpe Adria. Le principe de la liquidation avait été annoncé dès le 10 février 2014 pour mettre fin aux rumeurs sur une éventuelle faillite de l'établissement, que de nombreuses personnalités appelaient de leurs vœux. Le dispositif, qui sera présenté au Nationalrat (chambre basse du Parlement) le 8 juillet prochain, devrait être adopté avant la fin de la session parlementaire le 20 juillet et entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2014. D'ici là, HAA bénéficiera encore d'une aide d'Etat à hauteur d'environ 4 Mrd EUR. Une structure de défaisance portera les actifs compromis de l'établissement jusqu'en 2019. Elle aura un pourtour de 18 Mrd EUR. S'il est difficile à cette heure d'estimer les pertes finales, plusieurs observateurs estiment qu'environ 40 % de décote sont probables. Les filiales de la banque dans les pays des Balkans seront cédées avant le 30 juin 2015 comme l'avait exigé la Commission européenne dans son autorisation d'accorder une aide d'Etat. La filiale italienne conservera son statut d'établissement de crédit en raison de la présence de dépôts de la clientèle. Enfin, la loi fédérale sur les mesures de redressement de HAA (« Bundesgesetz über Sanierungsmaßnahmen für HAA International ») contient les éléments les plus importants du dispositif : le texte prévoit la déchéance des créanciers subrogés. Une annexe liste les titres visés dont l'encours atteint 890 MEUR. Les créanciers sont, pour une part importante, des institutionnels, notamment des compagnies d'assurance mais, selon le ministère des Finances, 70 % de l'encours est détenu par des banques et des fonds de pension allemands. La loi prévoit que les créanciers ne pourront pas bénéficier de la garantie du Land de Carinthie attachée aux titres. Par ailleurs, le texte dispose que le capital participatif détenu par la Bayerische Landesbank (à hauteur de 800 MEUR) ne sera pas remboursé. Selon plusieurs experts, la déchéance des créanciers subordonnés et l'annulation par la loi de la garantie du Land dont ils bénéficiaient est contraire au droit fédéral et engage la responsabilité de l'Etat. UNIQA, un des principaux assureurs du pays et filiale du groupe Raiffeisen, a d'ores et déjà annoncé son intention de saisir la justice et une avalanche de recours est à craindre. L'agence de notation Standard & Poor's a annoncé immédiatement qu'elle plaçait les sept plus grandes banques autrichiennes sous perspective négative ainsi que quatre Länder. L'agence estime que la solution retenue par le gouvernement, une première en Europe, met en jeu la bonne réputation de l'Autriche et qu'elle dégrade les conditions cadre institutionnelles du pays. Moody's a dégradé les emprunts subordonnés de 11 établissements du pays. Le ministre des Finances insiste de son côté sur la nécessité d'alléger le fardeau du contribuable et sur le caractère exceptionnel de la mesure.